Nom : Comité de pilotage sur l'Alphabétisation des adultes				
Acronyme : COPIA				
Domaines	Autorité compétente et/ou de référence	Echelon territorial		
		☑ Wallonie - Bruxelles		
■ Enseignement □ Qual.	☐ Europe ☐ Fédéral ☐ Communauté flamande	☐ Flandre - Bruxelles		
☑ Emploi	☑ <u>FWB</u> ☑ Wallonie ☐ RBC ☑ COCOF	□ Régional wallon		
	☐ Communauté germanophone ☐ VGC	□ Régional bruxellois		
Transversal ⊠ oui □ non	□ Sous – Régional □ Local	☐ /s-régional wallon		
		☐ /s-régional bruxellois		
Références légales	Articles 2 et 3 de l'Accord de coopération sur l'alphabétisation des			
	adultes, conclu le 2 février 2005, entre la Région wallonne, la Communauté française de Belgique et la Commission communautaire française de la			
Existence de références	région de Bruxelles-Capitale (COCOF)			
légales : ⊠ oui □ non	☑ en activité effective			
	Le Comité de pilotage est constitué de 12 membres avec voix délibérative :			
	- 3 représentants de l'administration de la FWB (un.e représentant.e du Service général de l'Education permanente ; un.e représentant.e de la Direction générale de l'Enseignement de Promotion sociale ; un.e représentant.e de la Direction de l'Egalité des chances) ;			
Composition & Durée du mandat	- 3 représentants de l'administration de la COCOF (un.e représentant.e du Service cohabitation intégration; un.e représentant.e de Bruxelles Formation; un.e représentant.e de la Direction de l'enseignement et de la formation professionnelle);			
	- 3 représentants de l'administration de la Région Wallonne (un.e représentant.e de la Direction générale de l'Action sociale et de la Santé ; un.e représentant.e de la Direction de l'Economie et de l'Emploi ; un.e représentant.e du FOREM) ;			
	-3 représentant.e.s de l'ASBL Lire et Ecrire.			
	La Comité de pilotage comprend également 6 membres avec voix consultative :			
	 1 représentant.e de l'IWEPS; 1 représentant.e de l'Observatoire des politiques culturelles de la FWB; 1 représentant.e de l'IBEFE Bruxelles; 			

	 3 expert.e.s permanent.e.s désigné.e.s par chacune des parties signataires de l'accord. 		
	Des expert.e.s extérieur.e.s peuvent en outre être invité.e.s en fonction des thématiques abordées.		
	☐ Paritaire ☐ Tripartite ☒ Absence des partenaires sociaux		
Liens formels		Instances internes	Groupes de travail spécialisés
Liens formers		mstances internes	'
Commentaires	Rassemble les secteurs de l'Education permanente, la Formation professionnelle, l'Insertion socioprofessionnelle et l'Emploi, l'Enseignement de Promotion sociale, la Formation initiale et continue des formateurs en alphabétisation, l'Accueil des immigrés et primo-arrivants, l'Egalité des Chances.		
Site web	http://www.alpha-fle.be/		